

Images en bibliothèques accompagne les pratiques des bibliothécaires pour la diffusion de films et la médiation auprès des publics, encourage la réflexion sur l'évolution du métier, favorise les échanges interprofessionnels, et représente le réseau auprès des partenaires.

## **ADHÉSION BIBLIOTHÈQUE > STRUCTURE SEULE**

L'adhésion vaut pour l'année civile, du 1er janvier au 30 décembre 2017.  
Elle bénéficie à l'ensemble des agents de l'établissement (établissement = une adresse postale).

Établissement :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Standard :  Fax :

Contact :

Fonction :

E-mail :

Ligne directe :

ADHÉSION SIMPLE 110 €

ADHÉSION PETITE BIBLIOTHÈQUE 60 €

Bibliothèque municipale d'une commune de moins de 10 000 habitants.

Structure à l'étranger + 25 €

**TOTAL :**  €

## AVANTAGES ADHÉRENTS

### Tarifs préférentiels sur les formations et accès aux fiches pratiques

Images en bibliothèques organise plus de 30 formations professionnelles qui permettent de développer des compétences tant théoriques (analyse de films, découverte des genres et des formes cinématographiques) que pratiques (création et gestion d'un fonds, questions techniques et juridiques, animation et médiation).

### Journées d'étude gratuites et réservées au adhérents

Images en bibliothèque organise trois journées d'études en partenariat avec le département de l'Audiovisuel de la Bnf. Elles permettent de réfléchir aux évolutions du métier.

### Envoi de publications (catalogues des films soutenus, études de réseau, etc.)

Un exemplaire de chaque publication de l'année est envoyé aux adhérents.

### Inscription à la liste de discussion

La liste de discussion est un outil qui permet d'être en correspondance quotidienne entre adhérents mais aussi avec l'association et différents professionnels de l'image. Près de 300 messages sont échangés à l'année ; ils répondent à des questions essentielles et proposent des partages d'expérience.

### Accès aux ressources en ligne de l'espace adhérents

Dossiers thématiques, rencontres professionnelles en écoute, avis de bibliothécaires sur les films soutenus, veille sur l'édition DVD, etc.

### Le Mois du film documentaire :

Les adhérents ont la possibilité de participer aux tournées nationales de réalisateurs, peuvent bénéficier d'aides financières pour faire venir des auteurs. Images en bibliothèques met à la disposition des copies de visionnement pour élaborer leurs programmations.

### Offres chez nos partenaires :

Tarif préférentiel au Catalogue Images de la culture ;  
Adhésion à l'Agence du court métrage à -50% ;  
Réduction sur les publications du Blog documentaire ;  
etc.

### Assemblée générale & rencontre professionnelle

### Commission de sélection d'Images en bibliothèques

Plus de 70 films documentaires sont choisis par un comité de bibliothécaires pour intégrer le fonds des médiathèques. Une brochure est éditée et envoyée aux adhérents.



Images en bibliothèques  
21, rue Curial > 75019 Paris  
01 43 38 19 92 > 07 97  
ib@imagesenbibliotheques.fr

## INTERLOCUTEUR PRINCIPAL

Il s'agit de l'interlocuteur privilégié d'Images en bibliothèques, en général la personne chargée des collections audiovisuelles.

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

## BIBLIOTHÉCAIRES INTÉRESSÉS PAR L'ACTIVITÉ D'IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Ces personnes pourront bénéficier de tous les avantages de l'adhésion.

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

Nom :  Prénom :

Fonction :

Mail :

Ligne directe :

Domaine d'activité :

## FACTURATION

Adresse de facturation (si différente) :   
  
  


Contact facturation : 

Mail : 

Ligne directe : 

Référence à rappeler sur la facture : 

Documents à joindre à la facture :   


## MODE D'EMPLOI

1. Remplissez le bulletin d'adhésion à renvoyer à Images en bibliothèques accompagné des volets «Coordonnées» et «Facturation». Ils peuvent être remplis informatiquement.
2. Joignez votre chèque. Si vous effectuez votre règlement par mandat administratif, signalez les coordonnées du service de facturation. Joignez éventuellement votre bon de commande au bulletin d'adhésion.
3. Une facture vous sera envoyée dès réception de votre demande d'adhésion. Le mot de passe de l'établissement permettant d'accéder à l'espace adhérent du site sera transmis par mail aux bibliothécaires renseignés. Ils sont seront également inscrit à la liste de discussion.
4. Bulletin à retourner par mail, fax ou courrier à Catherine Partouche  
Images en bibliothèques - 21, rue curial - 75019 Paris  
c.partouche@imagesenbibliotheques.fr / 01 43 38 07 97